

ETAT DE LA QUESTION

FAKE NEWS ET DÉSINFORMATION, COMMENT LUTTER CONTRE CES PHÉNOMÈNES À L'ÈRE DE LA « POST-VÉRITÉ » ?

Cyrille CORNEROTTE



SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. La désinformation : contexte, acteurs, techniques et enjeux pour nos sociétés	3
2.1. Quels acteurs ?	4
2.2. Quelles techniques ?	4
2.3. Quelles cibles ?	4
2.4. Les algorithmes et la désinformation en ligne	5
3. Bonnes pratiques dans l'Union européenne, à l'international et en Belgique	6
3.1. L'Allemagne, la réponse législative	6
3.2. Une approche globale, l'exemple de la Suède	7
3.3. Les stratégies supranationales UE/OTAN et la communication stratégique	8
3.3. Et en Belgique ?	10
4. Les pistes de solution contre la désinformation	11
4.1. L'attitude du monde politique et sa responsabilisation face à la désinformation	11
4.2. Un travail amplifié des Etats avec les plateformes internet	12
4.3. L'éducation aux médias et l'esprit critique comme solution durable	12
4.3. Comblent les divisions sur lesquelles les campagnes de désinformation appuient	13
5. Conclusion	13

1. Introduction

En 2016, le dictionnaire *Oxford English*, une référence dans le monde anglo-saxon, choisissait la post-vérité (*post-truth*) comme « Mot de l'année ». La post-vérité désigne les « *circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence sur la formation de l'opinion que l'appel aux émotions et aux croyances personnelles* »¹.

2016 est l'année du référendum sur l'avenir du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne ayant découlé sur le Brexit, et celle de la dernière élection présidentielle américaine aboutissant à l'élection de Donald Trump : deux scrutins marqués par l'utilisation de « faits alternatifs » par les protagonistes et par des campagnes de désinformation menées par des Etats tiers.

Ces campagnes de désinformation et la propagation de fake news font partie des nouvelles méthodes de guerre hybride qui *combine des moyens et des méthodes militaires et non militaires afin de déstabiliser des pays*.²

Ces tentatives d'ingérence de pays étrangers ne sont pas neuves. Toutefois, elles tendent à se multiplier et prennent une ampleur inégalée depuis le développement d'Internet et surtout au travers des réseaux sociaux, qui ont fait leur apparition au milieu des années 2000.

A grande échelle, elles représentent un réel danger car elles sont de nature à déstabiliser nos processus démocratiques.

On assiste à des offensives de ce type en périodes électorales. Ce fut le cas lors de la présidentielle américaine de 2016 et également de la campagne d'Emmanuel Macron en 2017. La montée en puissance de la Ligue du Nord en Italie et l'accession de son leader, Matteo Salvini, au gouvernement en juin 2018, ont été favorisées par la propagation de fake news. Il en va de même dans le cadre de l'élection de Jair Bolsonaro à la Présidence du Brésil en janvier 2019.

Mais le phénomène ne se limite pas à l'ingérence en vue d'influencer des processus électoraux. Cette stratégie est utilisée de manière continue pour favoriser les intérêts d'un Etat en particulier, pour mettre à mal la cohésion de l'Union européenne, d'Etats démocratiques, de sociétés ou d'organisations internationales telles que l'ONU ou l'OTAN. Les campagnes de désinformation peuvent être menées par des puissances étrangères mais pas uniquement. Elles prennent également des formes très diverses et utilisent des techniques variées. Ce sera l'objet du premier chapitre de la présente analyse qui visera à clarifier certains concepts ainsi qu'à donner au lecteur un aperçu général de la problématique.

Dans un deuxième temps, nous effectuerons un état des lieux des bonnes pratiques en matière de lutte contre la désinformation, au travers d'exemples internationaux et européens. Nous verrons également ce qui existe en Belgique sur le sujet.

Ensuite, des pistes de solutions seront dégagées pour tenter de contrer ces attaques ciblées sur nos démocraties.

2. La désinformation : contexte, acteurs, techniques et enjeux pour nos sociétés

Les campagnes de désinformation et les manipulations d'informations peuvent être le fait de pays tiers – la Russie est souvent pointée du doigt (élections américaines, conflit ukrainien,...) sans qu'elle n'ait pourtant le monopole de l'utilisation de ces techniques – mais ils ne sont pas les seuls.

¹ Site internet du « *Oxford English Dictionary* » : <https://languages.oup.com/word-of-the-year/word-of-the-year-2016>

² Définition de la guerre hybride reprise dans la Vision stratégique pour la Défense belge à l'horizon 2030, voir page 28 : <https://www.mil.be/sites/mil.be/files/pdf/strategic-vision-belgian-defense-fr.pdf>

2.1. Quels acteurs ?

Les acteurs de la manipulation peuvent être des organisations non gouvernementales fantoches pilotées par des intérêts d'un pays en particulier ce qu'on appelle des GONGO (*government-organized non-governmental organization*), c'est-à-dire des organismes non gouvernementaux soutenus par un Etat pour promouvoir les intérêts de celui-ci à l'étranger.

Outre les acteurs de type étatique, des groupements religieux, économiques ou politiques utilisent des stratégies de désinformation.

Nous l'avons dit, c'est l'arrivée des réseaux qui a renforcé l'efficacité des méthodes de désinformation pour diviser les sociétés et polariser le champ politique de nos démocraties, avec l'objectif de semer le doute sur la véracité de faits et formaliser une absence de vérité objective.

2.2. Quelles techniques ?

Ce sont des « trolls », des internautes réels derrière de faux comptes, et des « bots », des acteurs informatisés agissant de manière automatique, qui jouent un rôle d'amplificateur de ces fausses nouvelles. Pour simplifier le propos, ils en facilitent la diffusion rapide au travers de partages et en renforcent la visibilité via les mentions « j'aime ».

Les canaux utilisés pour ce faire sont les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram ou Twitter, les services de messagerie mais également des sites d'informations mêlant informations véritables aux fake news, comme Russia Today ou Sputnik, donnant l'illusion aux gens qu'il s'agit de médias sérieux. Certains sites d'informations reconnus comme fiables peuvent également être copiés, imités en tous points dans leur apparence, avec une adresse web quasiment identique afin de faire autant que possible illusion, tout en manipulant leur contenu.

La technique de l'astroturfing, qui « consiste à donner l'impression d'un phénomène de masse, d'un mouvement d'opinion populaire, en réalité créé de toutes pièces. Elle revient à simuler la spontanéité d'un mouvement citoyen, ou à l'amplifier artificiellement »³, est également utilisée. Les Etats peuvent pratiquer l'astroturfing afin d'influencer l'opinion publique. La Corée du Sud aurait par exemple influencé les électeurs lors de l'élection présidentielle de 2012 en diffamant le candidat d'opposition au travers de comptes Twitter gérés par les services de renseignement. Mais l'astroturfing est également utilisé à des fins commerciales par certaines marques, notamment via de vastes campagnes de dénigrement de produits concurrents sur les forums ou les sites de ventes en ligne.⁴

Notons qu'un concept est apparu plus récemment, celui du deepfake. Les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle permettent désormais non seulement de manipuler mais également de créer à partir de zéro des documents vidéo ou audio, des deepfakes. Les progrès sont rapides et devraient permettre la création de plus en plus simple de ces documents, rendant ce type de technique accessible non plus seulement aux services de sécurité ou aux géants du numérique mais également à n'importe quel utilisateur de smartphone. Ce développement va présenter de nouveaux défis majeurs dans le cadre de la lutte contre la désinformation, puisqu'il sera possible de faire faire et faire dire presque n'importe quoi à n'importe qui dans de faux enregistrements ou de fausses vidéos.

Enfin, une opération de désinformation si elle est bien menée, peut également aboutir à ce que certaines fausses nouvelles soient reprises par des médias traditionnels habituellement sûrs. De même que les médias « traditionnels » peuvent tomber dans le piège des fake news, des politiques sincères peuvent répercuter par imprudence des informations manipulées.

2.3. Quelles cibles ?

Ces campagnes visent, dans la plupart des cas, des sujets polarisants comme la migration, les mouvements sociaux, les réactions policières, le changement climatique ou encore les questions éthiques.

³ Voir « Expliquez-nous... L'astroturfing » disponible sur le site de France TV Info : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-l-astroturfing_3119383.html

⁴ Voir l'interview pour les « Inrocks » de Fabrice Epelboin, Professeur à Science Po Paris et spécialiste de l'astroturfing, disponible ici : <https://www.lesinrocks.com/2017/02/06/actualite/actualite/fake-manipulations-reseaux-sociaux-faut-vite-comprendre-quest-lastroturfing/>

A ce titre, l'exemple de la prolifération de *fake news* autour du mouvement des gilets jaunes en France est particulièrement marquant. En effet, selon l'ONG Avaaz, entre novembre 2018 et mars 2019, pour 100 *fake news* prises en compte et circulant au sein des gilets jaunes sur le seul réseau Facebook, on comptabilisait 105 millions de vues et 4 millions de partages. Un rapport publié par l'ONG illustre le phénomène, notamment au travers de ces exemples :

des images de gilets jaunes blessés par les forces de l'ordre, soi-disant censurées par l'Etat français (3.511.456 vues), alors que les illustrations proviennent en fait de manifestations en Espagne ;

une vidéo d'Emmanuel Macron en train de danser avec la légende « *pendant que la France souffre* », alors qu'il s'agit d'images antérieures au mouvement durant un Sommet de la francophonie en Arménie (183.390 partages, 5.700.000 vues)⁵.

Parfois, les protagonistes peuvent manipuler l'information afin de soutenir des camps opposés d'un même événement, pour exacerber les tensions entre eux et diviser davantage. C'est le cas pour les mouvements liés aux hashtags *Black lives matter* et *Blue lives matter*, respectivement créés en soutien à la communauté afro-américaine et à la police aux Etats-Unis, en réaction, notamment, aux émeutes qui suivirent les décès de jeunes afro-américains tués par la police à Ferguson en 2014 et à Baltimore en 2015. En effet, la Russie, via une « ferme à trolls »⁶ basée à Saint Pétersbourg depuis 2013, l'*Internet Research Agency* (IRA), a poussé les deux tendances sur internet pour renforcer les clivages raciaux aux Etats-Unis⁷.

Lors des primaires précédant l'élection présidentielle américaine de 2016, des campagnes de manipulation d'information menées par la Russie visaient à soutenir tant Donald Trump du côté républicain, que Bernie Sanders du côté démocrate, tous deux étant considérés comme les candidats les plus radicaux de leur camp.

Joseph Henrotin, chercheur et spécialiste des questions de Défense, indique que « *la tactique consiste à systématiquement fracturer la société par la propagande, et réduire par ce fait la cohésion des sociétés. En fonction des États visés, ils appuient sur différents points sensibles propres aux sociétés en question [...] vous accroissez votre puissance tout en diminuant celle de l'autre. La légitimité de votre opposant va de ce fait décroître, et quand les choses vont se tendre sur la scène internationale, votre adversaire sera affaibli.* »⁸

2.4. Les algorithmes et la désinformation en ligne

Les plateformes⁹ étant rémunérées notamment au travers de la publicité, elles cherchent à ce que les internautes y restent le plus longtemps possible. Dès lors, les algorithmes travaillent à fournir aux utilisateurs des réseaux sociaux du contenu le plus ciblé possible et surtout le plus susceptible de leur plaire. Cela crée des bulles de filtres ou chambres d'écho, c'est-à-dire qu'une personne finit par ne plus être confrontée qu'aux publications et à l'information avec lesquelles elle est en accord.

Internet engendre donc des communautés idéologiques, donnant le sentiment à leurs membres que le reste du monde pense comme eux et partage leur opinion sur une thématique donnée. Cela s'applique évidemment aussi aux internautes dont les positions peuvent être radicales ou extrêmes, exacerbant par la même occasion leur radicalité, puisque la contradiction n'existe plus. Inutile de préciser l'effet dévastateur de ce principe de bulles de filtres cumulé aux *fake news*¹⁰.

2.5. Quel contexte social et démocratique ?

L'utilisation de technique de désinformation pour déstabiliser nos démocraties libérales ne peut fonctionner qu'à

⁵ Voir, à ce sujet, l'article « Une ONG alerte la France sur l'invasion des fake news autour de la crise des "gilets jaunes" » repris sur le site de France Inter : <https://www.franceinter.fr/societe/une-ong-alerte-la-france-sur-l-invasion-des-fake-news-autour-de-la-crise-des-gilets-jaunes>

⁶ Lieu physique où sont réunis les trolls, des personnes dont le travail est de fabriquer des fake news, d'en assurer la diffusion massive, voire d'interagir sur des forums ou sur les réseaux sociaux pour faire vivre ces fake news

⁷ Voir l'article de Jason Parham, « Targeting Black Americans, Russia's IRA Exploited Racial Wounds » www.wired.com/story/russia-ira-target-black-americans/ ;

⁸ Citation de Joseph Henrotin, La Libre du 26 août 2019, p.19, « Les "trolls" russes alimentent les clivages de la société américaine » par Maxence Dozin.

⁹ Une plateforme est un « service Web qui met à la disposition de l'utilisateur un ensemble de programmes permettant la diffusion et le partage d'information ou de contenu multimédia, des fonctionnalités propres aux médias sociaux ainsi que des applications tierces. [...] À la différence des sites Web, dont le contenu provient des administrateurs du site, le contenu des plateformes Web, qu'il soit de nature textuelle ou multimédia, provient en grande partie des utilisateurs. » Définition de l'Office québécois de la langue française : http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26540763

¹⁰ Voir l'article d'Olivier Costa « Peut-on encore gouverner à l'heure des réseaux sociaux ? » disponible en ligne : <http://theconversation.com/debat-peut-on-en-core-gouverner-a-lheure-des-reseaux-sociaux-108442?fbclid=IwAR1HNyAbcrz2-bmbj3z11Rs8m9qsgFj1nHOEY20tFv8nFoiktDaLRacD7-c> et l'article « Facebook, un poison antidémocratique » dans Le Vif du 13 juillet 2019.

condition que des tensions et des divisions existent déjà. Ces campagnes appuient sur nos points faibles mais peuvent difficilement les créer de toute pièce.

L'ère de la post vérité évoquée en introduction, et l'essor des *fake news* coïncident avec une période qui voit le sentiment de déclassement se répandre au sein de nos sociétés. Les divisions sont multiples : gagnants/perdants de la mondialisation, urbains/ruraux, culturelles, religieuses,... Les peurs aussi le sont : le terrorisme, les migrations, le réchauffement climatique, les déclin économique et industriel etc. Par ailleurs, la période est marquée par la défiance envers les élites en général (médias, scientifiques,...) et les représentants politiques en particulier. Nous vivons une crise de la démocratie ou en tout cas une crise de la représentation. Cela se marque dans la perception qu'ont les populations de leurs systèmes politiques : seuls 55% des personnes vivant dans une démocratie considèrent que leur pays est bien démocratique¹¹.

3. Bonnes pratiques dans l'Union européenne, à l'international et en Belgique

Les approches pour combattre la désinformation sont nombreuses, les réponses variées et complexes et les acteurs multiples : de l'OTAN et des armées des pays membres aux enseignants et des techniques de communication stratégique à l'éducation aux médias dès le plus jeune âge.

Afin d'y voir plus clair et d'être en mesure de dégager des pistes de solution, nous tentons ci-dessous d'établir un catalogue – non exhaustif – des bonnes pratiques européennes et internationales et belges.

3.1. L'Allemagne, la réponse législative

L'Allemagne est pionnière en matière de législation contre les *fake news*. En effet, la « Loi sur l'amélioration de l'application de la loi dans les réseaux sociaux » (*Gesetz zur verbesserung der Rechtsdurchsetzung in sozialen Netzwerken* ou NetzDG) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La NetzDG, désormais connue sous le nom de « Loi Facebook », prévoit plusieurs mesures :

Imposer aux réseaux sociaux d'offrir des procédures de plaintes simples aux utilisateurs pour dénoncer du contenu illégal (discours de haine, *fake news* mais également pédopornographie) ;

Un délai de 24 heures (une semaine dans certains cas nécessitant une analyse plus fine) après la plainte pour supprimer le contenu illicite ;

Au-delà de 100 plaintes annuelles, les sites doivent publier deux rapports faisant état des procédures de plaintes et expliquant la façon dont elles sont traitées ;

Des amendes pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros pour l'entreprise et 5 millions pour leurs responsables à titre personnel¹².

La NetzDG a fait l'objet de critiques préalablement à son adoption, les uns présentant le texte comme potentiellement liberticide, les autres craignant que les géants du Web dérivent vers la censure. Des questions se posaient également quant à l'efficacité d'une telle loi pour contrer la désinformation, sans compter l'opposition des plateformes de réseaux sociaux elles-mêmes.

Après près de deux ans d'application, il est difficile de tirer des conclusions, toutefois il semblerait que les craintes liées à la censure et aux atteintes à la liberté d'expression n'aient pas été suivies d'effets. Plusieurs études menées par des universitaires indiquent que les plateformes n'ont pas adopté une position de « suppression a priori » par excès de prudence : plus de 83 % des contenus signalés seraient restés en ligne. Quant à son efficacité, les positions diffèrent, certains disent que les effets positifs seraient limités, d'autres estiment que la loi a au moins permis que ces phénomènes soient pris au sérieux par les acteurs d'Internet. Les services de renseignement

¹¹ Voir le rapport « The Democracy Perception Index » réalisé par Dalia <https://daliaresearch.com/democracy/>

¹² La Netz DG : <https://www.buzer.de/s1.htm?g=Netzwerkdurchsetzungsgesetz+%E2%80%93+NetzDG&f=1>

allemands, quant à eux, indiquent que la loi a rendu plus compliqué les processus de recrutement pour les mouvements d'extrême droite violente¹³.

Une évaluation de la loi par le gouvernement est prévue en 2020, celle-ci permettra sans doute de mieux mesurer l'efficacité de la législation et d'en identifier les écueils et dérives éventuelles. Ce sera alors également l'occasion pour le législateur allemand d'apporter les ajustements utiles à la « Loi Facebook ». Par ailleurs, une réflexion est en cours au Bundestag, l'assemblée parlementaire allemande, afin d'évaluer l'opportunité de légiférer pour mieux protéger la liberté de choix sur Internet en réglementant les publicités ciblées (les *dark ads*) et davantage encore les *fake news*.

Notons que la France est en passe d'adopter une loi sur le modèle de la « Loi Facebook » allemande. En effet, la Députée LREM, Laetitia Avia, a déposé une proposition de loi visant à lutter contre la haine sur internet¹⁴. Adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale, elle sera discutée le 17 décembre prochain au Sénat.

Celle-ci viendrait renforcer la loi du 22 décembre 2018 « relative à la lutte contre la manipulation de l'information », qui permet à un candidat ou à un parti de saisir la justice pour faire cesser la diffusion de *fake news* durant les trois mois précédant une élection nationale. Le texte prévoit également des obligations de transparence aux réseaux sociaux lorsqu'ils diffusent des contenus contre rémunération¹⁵.

3.2. Une approche globale, l'exemple de la Suède

La proximité de la Suède avec la Russie a sensibilisé très tôt le pays aux dangers des campagnes d'influence étrangères. Dès 1940, les suédois se dotaient d'une Agence de l'information, dont les missions étaient de combattre la propagande « anti-Suède ». Cette fonction a perduré durant toute la période de la Guerre Froide.

Aujourd'hui, c'est la *Swedish Civil Contingencies Agency* (MSB) qui est à pour mission de contrer les campagnes de désinformation touchant le pays. Il s'agit d'une agence responsable pour la prévention des menaces à l'encontre des citoyens suédois, pour la gestion d'urgence et de crise notamment. Elle dépend du Ministère de la Défense.

En matière de *fake news*, elle effectue un travail de recherche conséquent menant à des publications de prévention tant à l'adresse des citoyens que du politique et des services de sécurité. Lors des dernières élections en Suède, la MSB a notamment mené des évaluations sur la vulnérabilité des institutions et du paysage médiatique suédois face aux opérations d'influence et de manipulation de l'information. Ces évaluations ont été suivies par des formations ainsi qu'un soutien à l'attention de ces différents acteurs pour détecter et contrer la désinformation.

La Suède, sous l'impulsion du Gouvernement Löfven, alliant socio-démocrates et verts, explore également la possibilité de développer une agence de « défense psychologique » pour faire face aux opérations d'influence extérieures et renforcer la résilience des suédois, notamment dans les contextes électoraux.

Le Gouvernement a également développé un canal privilégié vers les plateformes majeures de réseaux sociaux, pour que les partis politiques et les fonctionnaires puissent les informer rapidement de tout contenu problématique dans le cadre des dernières élections.

Le Premier Ministre Löfven et son équipe gouvernementale sont particulièrement volontaristes en matière de lutte contre la manipulation de l'information et leur action vise tous les citoyens suédois, des plus jeunes aux seniors.

En effet, les services de l'Etat suédois produisent des manuels scolaires pour aiguïser les capacités critiques et d'analyse des étudiants. Par ailleurs, au travers de l'Autorité suédoise de l'Innovation (Vinnova) et en collaboration avec les médias publics, la Suède a développé une plateforme de *fact checking* qui évalue la crédibilité des informations, palie les bulles de filtres et écarte les *fake news* automatiquement¹⁶.

¹³ Voir l'article de Martin Untersinger publié dans le journal Le Monde, « L'Allemagne a déjà fait une loi pour lutter contre la haine en ligne, son efficacité est incertaine » disponible en ligne : https://www.lemonde.fr/pixels/article/2019/07/04/lutte-contre-la-haine-en-ligne-l-impossible-bilan-de-la-loi-allemande_5485218_4408996.html

¹⁴ Le texte de la proposition de Loi tel qu'adopté en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/ta/ta0310.asp>

¹⁵ La justice n'a été saisie qu'une seule fois lors des élections européennes de mai 2019 (seul scrutin ayant eu lieu depuis la mise en application de la loi). Voir l'article de Jean-Luc Mounier « Inefficace ou mal comprise, la loi contre les «fake news» toujours en question », disponible sur le site de France 24 : <https://www.france24.com/fr/20190619-france-loi-fake-news-efficacite-promulgation-irem-macron-fausses-nouvelles-csa>

¹⁶ Voir l'article de Christina la Cour, "Governments Countering Disinformation: The Case of Sweden", disponible en ligne sur le site web "Disinfo Portal": <https://disinfoportal.org/governments-countering-disinformation-the-case-of-sweden/>

3.3. Les stratégies supranationales UE/OTAN et la communication stratégique

A l'échelle de l'Union européenne, trois initiatives méritent que nous nous y intéressions : la *Task Force East StratCom*, le Plan d'action contre la désinformation élaboré pour dans la perspective du scrutin européen de mai dernier et le Code de bonnes pratiques de l'UE en matière de désinformation.

En 2015, le Plan d'action pour la communication stratégique, préparé à l'initiative du Conseil européen, prévoyait trois objectifs :

Poursuivre les efforts de communication et de promotion des politiques européennes à destination des régions du voisinage est-européen ;

Renforcer l'environnement médiatique et la liberté de la presse dans les régions du voisinage est-européen ;

Accroître les capacités de l'UE à prévoir, détecter et répondre aux activités de désinformation menées par des acteurs externes.

C'est dans ce contexte que la *Task Force East StratCom* a été créée. Composée d'une équipe de 16 personnes, membres du personnel de la Commission européenne ou détachés par les Etats-membres. Elle dépend du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), le service diplomatique de l'UE, sous la responsabilité du haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

La *Task Force* développe des outils de communication et mène des campagnes pour rencontrer les objectifs du Plan d'action pour la communication stratégique, notamment afin de mieux expliquer les politiques de l'Union aux pays partenaires de notre voisinage oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine).

De plus, elle analyse et rapporte les tendances de désinformation, explique et met en lumière leurs narratifs. Enfin, elle réalise un travail de sensibilisation à l'égard du grand public sur les campagnes de désinformation menées par la Russie, dans l'Union européenne et dans ses pays partenaires¹⁷.

La *Task Force* a créé et alimente le site internet EUvsDisinfo¹⁸, particulièrement riche en informations sur le sujet qui nous occupe. Elle publie également une newsletter hebdomadaire sur les activités de désinformation menées par la Russie, dans une logique de *fact checking* et de déconstruction des *fake news*.

Si le travail réalisé par cette équipe est important et salué, il porte quasi exclusivement sur les actions de désinformation russes. Or, nous l'avons vu, la Russie n'a pas le monopole de cette stratégie et d'autres Etats s'adonnent à la manipulation de l'information et aux opérations d'influence à l'étranger. Par ailleurs, la propagation de *fake news* peut également être le fait d'acteurs intérieurs. Le SEAE porte évidemment son attention sur d'autres points d'intérêt que la Fédération de Russie¹⁹, toutefois on peut regretter que la *Task Force* ne le fasse pas.

Notons que les moyens du SEAE pour la communication stratégique viennent de doubler mais qu'ils ne s'élèvent qu'à 5 millions d'euros en 2019. La Commission européenne indique quand même que 50 agents supplémentaires devraient être engagés au cours des deux prochaines années pour ces missions²⁰.

En septembre 2018, un Code de bonnes pratiques contre la désinformation a été élaboré conjointement avec les représentants des plateformes Internet, des principaux réseaux sociaux, des annonceurs et de l'industrie de la publicité. Il s'agit de mesures « autorégulatrices » et d'engagements, pris sur base volontaire par ces différents acteurs, notamment pour supprimer les faux comptes, rendre plus transparente la publicité sur internet etc²¹. Parallèlement, un Observatoire pour l'analyse des médias sociaux (SOMA) a été lancé par la Commission européenne, en partenariat avec des acteurs technologiques privés et des universités²².

¹⁷ Voir le site internet de la Task Force : www.EUvsDisinfo.eu ainsi que la fiche explicative des activités de la Task Force sur le site du SEAE : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/2116/questions-and-answers-about-the-east-stratcom-task-force_en

¹⁸ Lien vers le site Web : <https://euvsdisinfo.eu/>

¹⁹ Notons qu'il existe une Task Force Arab StratCom qui effectue un travail sur le voisinage méridional européen, toutefois, ses missions diffèrent, elle n'a par exemple pas pour but de sensibiliser l'opinion publique aux activités de désinformation.

²⁰ Rapport sur l'état d'avancement du Plan d'action contre la désinformation, juin 2019 : https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/fr_communication_on_disinformation_factsheet_proof_1.pdf

²¹ Article de la Commission européenne sur le « Code of practice on disinformation », 26 septembre 2018 : <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/code-practice-disinformation>

²² Voir le site du SOMA (Social Observatory for Disinformation and Social Media Analysis) : <https://www.disinfoobservatory.org/>

Par ailleurs, présenté en décembre 2018, dans la perspective des élections européennes de mai 2019, le plan d'action contre la désinformation a été élaboré à l'initiative de la Haute représentante, en coopération avec les Commissaires en charge de la Justice, de l'Union de la Sécurité, et de l'Economie et la Société numériques. Il s'agit d'une feuille de route pour outiller l'Union Européenne afin de contrer les éventuelles ingérences dans son processus électoral et pour mieux coordonner les efforts des Etats-membres de lutte contre la désinformation. Le plan vise 4 objectifs :

Améliorer la détection, l'analyse et la mise en lumière des cas de désinformation ;

Renforcer la coopération et riposter conjointement à la désinformation ;

Mobiliser le secteur privé pour combattre la désinformation ;

Sensibiliser la population et améliorer la résilience de la société.

Enfin, en mars 2019, dans le cadre de ce plan, un système d'alerte rapide (SAR) était créé dans le but de faciliter la coopération avec des organisations telles que l'OTAN, de renforcer la coopération avec les réseaux sociaux et services de messagerie pour détecter les *fake news* et prévenir leur propagation. L'outil fonctionnerait très bien jusqu'à présent. Le SAR comprend d'ailleurs un réseau de 28 points de contacts nationaux qui coordonnent la participation de leur administration et l'échange d'informations et de meilleures pratiques avec le niveau européen²³.

Ces initiatives sont toutes intéressantes mais notons qu'à ce jour, il n'existe aucun règlement européen contraignant en matière de lutte contre la désinformation, le Code de bonnes pratiques fonctionnant par exemple sur base volontaire. Celui-ci sera néanmoins évalué pour la fin de l'année 2020 et la Commission Juncker avait prévu la possibilité de palier les éventuels manquements au moyen de mesures réglementaires. Dès lors, il reviendra à la nouvelle équipe d'Ursula von der Leyen de prendre les mesures utiles, le cas échéant réglementaires²⁴.

Nous l'avons vu, l'UE s'est outillée face à la désinformation, qu'en est-il de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ? L'alliance a depuis longtemps identifié les méthodes de guerre hybride comme une menace à prendre au sérieux.

A cet égard, la Division civilo-militaire « Renseignement et sécurité » de l'Alliance comprend une branche consacrée à l'analyse des menaces hybrides. Celle-ci travaille également à contrer la désinformation, en développant un contre narratif basé sur les faits tant sur Internet que via les médias traditionnels.

Par ailleurs, un centre d'excellence pour la communication stratégique, « satellite » de l'OTAN a été créé à Riga en 2014. Il se penche aussi sur les questions de manipulations de l'information et d'opérations d'influence extérieures²⁵.

Enfin, notons que l'OTAN entend améliorer encore la coopération avec l'UE en matière de menaces hybrides, notamment avec la cellule de fusion de l'UE contre les menaces hybrides au sein du SEAE²⁶. A cet égard, le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, établi en Finlande et soutenu tant par l'OTAN que l'UE, développe une expertise en matière de résilience et de capacités civilo-militaires face aux menaces hybrides²⁷.

Enfin, pour conclure ce point, remarquons une initiative innovante prise conjointement par le Département Digital, Culture et Média du Royaume-Uni et le Département d'Etat américain, le « *Tech Challenge to Combat Disinformation* ». Il s'agit d'un concours rassemblant des entreprises actives dans le domaine des nouvelles technologies qui ont l'opportunité de présenter leurs produits innovants en matière de lutte contre la désinformation. Un prix de 250.000 dollars récompensait le gagnant : *Semantic Visions*, une entreprise tchèque qui collecte 90% des informations en ligne dans le monde et qui détecte en temps réel la désinformation, agissant comme alerte

²³ Voir le CP de la Commission européenne du 5 décembre 2018 « Une Europe qui protège: l'UE renforce son action contre la désinformation » : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_18_6647

²⁴ Réponse de la Commissaire à l'Economie et la Société numérique Mariya Gabriel à une question parlementaire sur le sujet 02/19 : http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/P-8-2018-005832-ASW_FR.html

²⁵ Voir le site du NATO StratCom centre of excellence : <https://www.stratcomcoe.org/>

²⁶ Voir le communiqué de l'Alliance sur « La réponse de l'OTAN aux menaces hybrides », Août 2019 : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_156338.htm

²⁷ Voir le site du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides : <https://www.hybridcoe.fi/what-is-hybridcoe/>

rapide pour les gouvernements et institutions. L'événement réunissait également plusieurs conférenciers sur la question des menaces hybrides et de la manipulation d'information, dont des représentants de l'OTAN, de la Défense britannique et du Commandement des forces des États-Unis en Europe²⁸.

3.3. Et en Belgique ?

Nous avons vu que les initiatives sont nombreuses à l'étranger. La Belgique n'est pas non plus restée inactive. Nous nous attarderons plus précisément sur deux aspects de la lutte contre la désinformation dans notre pays : l'action des services de renseignement dans le cadre du double scrutin électoral de mai 2019 et l'initiative de *Fact Checker* de la RTBF, la toute récente plateforme *Faky*. A nouveau, nous ne présentons pas tous les moyens mis en œuvre, il s'agit ici d'illustrer notre propos par des exemples concrets.

Nos services de renseignement

Dans son Rapport d'activité 2017-2018, la Sureté de l'Etat (VSSE), le service de renseignement civil belge, indiquait avoir développé une expertise en matière de recherches sur les médias sociaux et les applications de messagerie mobile, notamment au travers de la Cellule Socmint (Social Media Intelligence).

En 2018, la Cellule Socmint de la VSSE a participé à un projet conjoint avec les services de renseignements militaires (le Service général du Renseignement et de la Sécurité, SGRS), le Joint Intelligence Project « Elections ». Durant les mois précédant les élections fédérales et européennes de mai 2019, ce projet visait à détecter et contrer d'éventuelles ingérences étrangères dans notre processus électoral, notamment au travers de campagnes de désinformation²⁹.

Au mois de février 2019, la Sureté de l'Etat, son homologue militaire le SGRS ainsi que le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), ont organisé une séance d'information à l'attention des partis politiques afin de les sensibiliser aux risques liés à la manipulation d'information au cours de la campagne électorale qui débutait. En plus des recommandations adressées aux politiques, une brochure « *Surfer en toute sécurité pendant la campagne électorale* »³⁰, a été publiée à l'attention des citoyens et disponible sur internet³¹.

Ces trois acteurs ont visiblement travaillé ensemble avec efficacité pour veiller sur le scrutin puisqu'il ne semble pas y avoir eu d'ingérence majeure en Belgique lors des élections de mai 2019.

Le rôle des médias

A l'image d'autres médias publics avant elle, la RTBF a développé et mis en ligne son outil de *fact checking* au début du mois de décembre 2019. Offrir ce type de services aux internautes belges cadre parfaitement avec ses missions d'éducation aux médias et de service public.

Il s'agit de « *Faky* »³², une plateforme qui propose différentes fonctions :

L'analyse de fiabilité d'articles au moyen de leur adresse web d'origine. L'analyse est effectuée en partenariat avec d'autres sites de décodage de l'actualité (notamment l'outil du journal Le Monde et Les décodeurs), ce qui donne un résultat étayé ;

Une vérification de l'authenticité d'images ;

Un moteur de recherche d'articles vérifiés par mots-clés et un flux d'articles fiables et de faux débusqués et déconstruits.

Les sites de décodages se multiplient et sont des outils intéressants et utiles. Toutefois, on peut se poser la question de savoir quels publics ils touchent et quelle est l'étendue de leurs utilisateurs ? Aussi, comment faire

²⁸ Voir l'article "Semantic Visions wins \$250,000 Tech Challenge to Combat Disinformation" : <https://www.gov.uk/government/news/semantic-visions-wins-250000-tech-challenge-to-combat-disinformation>

²⁹ Voir le Rapport d'activités 2017-2018 de la Sureté de l'Etat (VSSE), p.26, disponible en ligne : <https://www.vsse.be/sites/default/files/1-ra-fr-2018.pdf>

³⁰ La brochure est en ligne : <https://www.vsse.be/fr/surfer-en-toute-securite-pendant-la-campagne-electorale>

³¹ Voir l'article « Vigilance maximale à l'approche des élections », de Louis Collart dans Le Soir du 6 février 2019, p. 9

³² Voir le site de Faky : <https://faky.be/fr> ainsi que l'article suivant : https://www.rtbf.be/info/medias/detail_faky-l-outil-creer-par-la-rtbf-pour-lutter-contre-la-desinformation-revient-dans-une-version-amelioree?id=10381167

pour populariser ces outils ? Une piste sera envisagée au point suivant.

4. Les pistes de solution contre la désinformation

Nous avons pu identifier de nombreuses mesures d'ordres divers et variés, prises par différents acteurs, pour contrer la désinformation : légales, éducatives, préventives, de décodage ou de *fact checking*, de développement technologique en vue d'automatiser l'identification de bots et d'activités de trolls ou encore certaines de nature plus « sécuritaire ».

Pourtant, les *fake news* pullulent toujours sur Internet et les campagnes de désinformation ciblent même de nouveaux pays, notamment en Afrique.

Sans pour autant remettre en question les réponses existantes dont certaines sont efficaces et tout à fait pertinentes, nous pourrions explorer quelques pistes relatives à (3.1.) l'attitude du monde politique et sa responsabilisation face à la désinformation ; (3.2.) Un travail amplifié des Etats avec les plateformes internet ; (3.3.) L'éducation aux médias et l'esprit critique comme solution durable et (3.4.) Comblent les divisions sur lesquelles les campagnes de désinformation appuient.

4.1. L'attitude du monde politique et sa responsabilisation face à la désinformation

Mercredi 20 novembre dernier se déroulait le premier débat majeur entre Boris Johnson, Premier Ministre du Royaume Uni et leader du Parti conservateur, et Jeremy Corbyn, leader du Parti travailliste, dans le cadre de la campagne pour les élections du 12 décembre 2019.

Ce débat était commenté sur Twitter par les équipes digitales des deux partis, au travers des comptes officiels et vérifiés de leur formation politique respective.

Le compte du Parti conservateur était nommé CCHQPress (*Conservative Campaign Headquarter*). Pourtant, durant de débat, alors que les discussions étaient en cours, les conservateurs ont changé le nom de leur compte Twitter en « *FactcheckUK* », donnant l'impression d'un compte indépendant, d'apparence fiable, réalisant un décodage neutre du contenu, alors que le fil Twitter du compte ne publiait évidemment que des messages discréditant Jérémy Corbyn. Aussitôt le débat terminé, le compte a retrouvé son nom initial.

Il s'agit d'une manœuvre trompeuse pour les internautes, qui n'a pas manqué de susciter de vives critiques au Royaume Uni. Twitter a d'ailleurs communiqué dès après l'incident afin de condamner cette démarche « *pour tromper les gens. Toute autre tentative visant à tromper les gens en modifiant des informations de profils vérifiées – à l'image de ce qui a été fait lors du débat électoral au Royaume Uni – donnera lieu à une sanction catégorique* »³³.

De tels comportements de la part de partis démocratiques non seulement ternissent l'image du monde politique mais contribuent surtout à créer la confusion sur ce qui est fiable ou non, vrai ou non. Cela ne fait que conforter les citoyens dans l'idée qu'il n'y a plus de vérité objective.

A l'ère de la post-vérité, les partis politiques sérieux et responsables doivent résister et redoubler d'efforts pour délivrer des messages basés sur des faits objectifs et sur des données scientifiques fiables, y compris dans des communications d'une concision imposée par les réseaux sociaux.

Comme l'écrivaient Ermeline Gosselin et Guillaume de Walque dans une carte blanche intitulée « La contre-offensive digitale, c'est maintenant » : « *il n'y a aucune raison de laisser l'immense champ des réseaux sociaux libre aux idées et messages qui prônent les divisions, le rejet et la haine de l'autre. Les partis politiques, organisations et gouvernements progressistes, les institutions internationales et européennes, les ONG,*

³³ "U.K. Conservative Party Scolded for Rebranding Twitter Account" by Ilaria Magra in The New York Times: <https://www.nytimes.com/2019/11/20/world/europe/factcheck-uk-conservative-party.html>

syndicats et mutualités et les représentants de la société civile peuvent être massivement et efficacement présents sur les réseaux sociaux afin de promouvoir, chacun(e) avec leurs sensibilités, leurs idéaux et valeurs, leurs projets et actions. »³⁴

4.2. Un travail amplifié des Etats avec les plateformes internet

Nous prônons la responsabilisation du monde politique au point précédent, il s'agit ici de prôner la responsabilisation des médias traditionnels mais surtout des médias sociaux, qui touchent d'autres publics.

Nous avons vu l'effet des algorithmes utilisés par les plateformes sur le contenu qui nous est proposé. Ceux-ci entraînent une consommation communautaire de l'information au sein de bulles de filtres, fonctions de nos convictions et préférences personnelles.

A cet égard, les échanges entre responsables politiques, services des Etats (renseignement et sécurité, économie, médias publics, enseignement,...) et les géants du numériques, pourraient être institutionnalisés, au moyen de plateformes pérennes se réunissant à une cadence définie à l'avance et en fonction de l'actualité. Ces discussions entre acteurs publics et privés, issus du monde des nouvelles technologies, pourraient briser certaines barrières et notamment permettre aux Etats d'anticiper de nouvelles menaces ou dérives liées à internet. Ces initiatives devraient avoir cours tant au niveau de l'Union européenne qu'au niveau des Etats membres.

Plusieurs sujets pourraient être évoqués dans le cadre de ces plateformes d'échanges. A titre d'exemple, actuellement, des partenariats existent entre les réseaux sociaux, dont Facebook, et des services de décodage tels que « Les décodeurs » du journal Le Monde. Si un article a été signalé comme non fiable par un média partenaire de Facebook, le site prévient les utilisateurs qui voudraient le partager et propose la lecture des articles de décodage. Facebook a notamment les moyens de réduire la visibilité des articles incriminés³⁵. De telles initiatives pourraient être discutées dans ces plateformes d'échanges et améliorées ou d'autres mesures innovantes pourraient en découler.

La question de la transparence des annonceurs et des publicités « poussées » et ciblées, pourrait y être abordée également, parmi beaucoup d'autres.

4.3. L'éducation aux médias et l'esprit critique comme solution durable

Nous l'avons identifié dans les bonnes pratiques, le gouvernement suédois se montre particulièrement volontariste et innovant pour contrer la manipulation d'information. Ils développent notamment des manuels en ce sens, à l'attention des élèves dès leur plus jeune âge.

Amplifier l'éducation aux médias, à la citoyenneté et le développement de l'esprit critique sont évidemment des réponses indispensables aux phénomènes de post-vérité et de désinformation. Cette éducation aux médias doit débuter le plus tôt possible et doit se poursuivre tout au long de la vie. En effet, les médias évoluent, au rythme notamment des nouvelles technologies.

A cet égard, en Belgique francophone, il s'agira de ne pas passer à côté de l'opportunité que représente Le Pacte pour un Enseignement d'excellence, en vue de donner une formation aux enfants qui prenne en compte la complexité du monde numérique et des médias sociaux. L'éducation aux médias pourrait se retrouver notamment dans les cours de sciences humaines et sociales et de philosophie et citoyenneté. L'enseignement doit permettre de renforcer l'esprit critique et l'œil critique face aux médias d'aujourd'hui, dès la maternelle.

Par ailleurs, pourquoi n'inscrivons-nous pas un cours d'éducation aux médias dans la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'une information sur le mécanisme des algorithmes pour les sensibiliser à leur importance et leur rôle ainsi qu'à leurs écueils.

Le secteur de l'Education permanente qui cible, quant à lui, les publics adultes et dont l'objectif est de développer leur connaissance critique des réalités de la société, leurs capacités d'analyse et de promouvoir leur participation

³⁴ « La contre-offensive digitale, c'est maintenant » par Ermeline Gosselin et Guillaume de Walque, paru le 17 octobre 2019 en p.19 de L'Echo

³⁵ Voir l'article « Comment fonctionne le partenariat entre « Le Monde » et Facebook sur les fausses nouvelles » publié le 9 janvier 2018 et disponible ici : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/01/09/comment-fonctionne-le-partenariat-entre-le-monde-et-facebook-sur-les-fausses-nouvelles_5239464_4355770.html

citoyenne, pourrait utilement se pencher sur ces questions.

Une réflexion pourrait aussi être menée quant au rôle de coordination de ces différents acteurs par le Conseil supérieur de l'éducation aux médias ainsi que sur le développement de missions en lien avec les questions de désinformation.

Enfin, nous avons parlé des efforts de *fact checking* de la RTBF, avec le développement de la plateforme *Faky*. A ce titre, le décryptage de l'information et la « littératie » médiatique, c'est-à-dire la capacité pour chaque citoyen d'accéder, d'analyser, de comprendre l'ensemble des médias et d'en devenir aussi un producteur, doivent rester des marques de fabrique des médias de service public.

4.3. Comblar les divisions sur lesquelles les campagnes de désinformation appuient

Un certain mal-être de la population, les divisions, les peurs, la crise de la démocratie et de la représentativité, nous l'avons vu, engendrent un terrain fertile pour la prolifération de la désinformation et des *fake news*. C'est même sur cela que « jouent » les pays tiers qui tentent de polariser davantage nos sociétés par la manipulation de l'information.

La réponse ultime et infaillible aux opérations d'influences d'acteurs étrangers ou de groupements internes, serait de résoudre l'ensemble des problèmes auxquels les citoyens sont confrontés : chômage, crise du logement, baisse du pouvoir d'achat, pauvreté, désertification des services publics dans les zones rurales, etc. Toutefois, le défi est grand et cela n'est malheureusement pas possible du jour au lendemain.

Dès lors, une piste réaliste pourrait être celle de la démocratie participative. Comme pour tous les autres, il ne s'agit pas d'un remède miracle et nos systèmes politiques ne pourront pas mettre ce type de mécanismes en place, à tous les niveaux, du jour au lendemain. Ils rencontreront également certaines difficultés. Toutefois, c'est une piste réaliste et des initiatives existent déjà.

La création d'assemblées mixtes aux différents niveaux de pouvoir, composées de citoyens tirés au sort, de représentants politiques et d'experts, qui se pencheraient sur des thématiques à définir, pourrait palier l'écueil des chambres d'écho ou des bulles de filtre générées par les algorithmes des réseaux sociaux. Cela permettrait de ramener sérénité, nuance et complexité dans les débats, tout en réintroduisant une dose de confrontation d'idées et de points de vue, perdue sur les plateformes Internet.

L'exemple de l'*Ostbelgien Modell*, le conseil citoyen permanent créé en Communauté germanophone, composé de membres tirés au sort qui débattent sur des thématiques ponctuelles au sein de commissions ad-hoc, est intéressant. Celles-ci formulent des recommandations, discutées ensuite entre les membres de l'assemblée citoyenne et les élus germanophones.

Il s'agirait, à condition que ces initiatives soient suffisamment répandues, d'une forme de réapprentissage du débat et de la valeur des faits objectifs.

5. Conclusion

Notre époque est marquée par la post-vérité, les faits semblent parfois ne plus avoir d'importance et la croyance prime quelques fois sur la connaissance. Simon Brunfaut, Docteur en philosophie et journaliste à L'Echo indique que « *la faillite de l'idée même du vrai entraîne l'incapacité à établir quelque chose de commun à partir de ce qui est considéré comme réel* »³⁶. Dès lors, nos sociétés démocratiques sont rendues vulnérables aux campagnes de désinformation menées par des acteurs étrangers visant à déstabiliser nos Etats, et par des mouvements politiques extrémistes ou encore des groupements religieux, hostiles aux valeurs de progrès et de liberté. Ils attisent les divisions existantes à coup d'informations manipulées, afin de radicaliser les différents camps.

³⁶ « La post-vérité avant le totalitarisme », par Simon Brunfaut paru dans L'Echo du 30 août 2019, p. 12

Nous l'avons vu, les mesures prises par les démocraties face à ces opérations de déstabilisation sont multiples. Certains Etats légifèrent, dans un exercice délicat d'équilibre entre liberté d'expression et suppression de contenu manipulé ; d'autres passent par la sensibilisation, l'information et la formation de leurs citoyens et de leurs services publics.

L'analyse pointe également une certaine lenteur des Etats voire un manque d'agilité par rapport aux évolutions technologiques et aux mutations des menaces en matière de désinformation. Les collaborations avec le monde universitaire, de la recherche et du développement mais également avec les acteurs privés, sont indispensables à cet égard.

Le monde est interconnecté et il faut insister sur le fait, qu'en plus des efforts réalisés au niveau des Etats, le multilatéralisme doit être renforcé. L'Union européenne joue un rôle majeur pour contrer la désinformation et les approches transatlantiques doivent être développées également.

Enfin, nous avons identifié des pistes de solutions à court, moyen et long termes, toutes complémentaires mais aucune ne relevant du miracle. Si nous voulons réduire durablement l'effet de la désinformation sur nos sociétés, il s'agit de mener les politiques qui toucheront aux causes profondes des clivages qu'elle exploite.

DANS LA MÊME COLLECTION / ETAT DE LA QUESTION IEV

Faut-il supprimer l'effet dévolutif de la case de tête ?

Rim BEN ACHOUR

Le Tax shift du gouvernement fédéral : une perte sèche de pouvoir d'achat pour les moins nantis

Alex REUTER

Constats, défis et perspectives des régimes de pension en Belgique

BENOÎT ANCIAUX

Le statut d'artiste

Corentin DELMOTTE

2014-2019 : cinq ans de politique fédérale en matière d'énergie

Guillaume LEPERE

D'où viennent les inégalités entre les femmes et les hommes ?

L'écart salarial comme marqueur des inégalités de genre

Corentin DELMOTTE

L'incapacité de travail : vers quelle évolution ?

Anne LIESSE

L'assurance chômage : état des lieux et perspectives pour une réforme

BENOÎT ANCIAUX

L'avenir des droits sociaux : entre contestation et progression

Letizia DE LAURI

Le remplacement des avions F-16 de la Défense belge

Cyrille CORNEROTTE

La tentation autoritaire, une alternative à notre démocratie ?

Nathan LIPSZYC

Faut-il instaurer le référendum en Belgique ?

Rim BEN ACHOUR

Réflexions autour de la réforme du tronc commun

Rim BEN ACHOUR & Cyrille CORNEROTTE

Le travail du sexe en Belgique

Cyrille CORNEROTTE

Le Business Improvement District

Piotr GOŁEBIOWSKI

La politique fiscale de l'Union européenne à l'aune des nouveaux défis

Letizia DE LAURI

Les inégalités femmes - hommes en matière de pensions : constats et perspectives

CÉDRIC SCHMIDTKE

Les avantages extra-légaux : quel impact pour la Sécurité sociale ?

Benoît ANCIAUX

Le 100^{ème} anniversaire du suffrage universel (1919) : Sur une victoire masculine

Jean LEFEVRE

Défense et Coopération au développement : vers une approche globale ?

Maxime LECLERCQ-HANNON

RÉSUMÉ

A l'ère de la post-vérité, dans un monde où la croyance prime quelquefois sur la connaissance, nos sociétés démocratiques sont rendues vulnérables aux campagnes de désinformation.

Celles-ci sont menées par des puissances étrangères ou des groupements religieux, économiques ou politiques. Elles se multiplient depuis le développement des réseaux sociaux au milieu des années 2000, et avec elles, nous assistons à la propagation de fake news qui exploitent les clivages et les tensions dans nos pays, avec l'objectif de les exacerber. Elles représentent un réel danger car elles sont de nature à déstabiliser nos processus démocratiques.

La présente analyse, rédigée par Cyrille Cornerotte, donne d'abord au lecteur un aperçu général de la problématique. Dans un deuxième temps, elle réalise un état des lieux des bonnes pratiques en matière de lutte contre la désinformation, au travers d'exemples européens et internationaux puis belges. Enfin, des pistes de solutions sont dégagées pour tenter de contrer ces attaques ciblées sur nos démocraties.

Institut Emile Vandervelde
Bd de l'Empereur, 13
B-1000 Bruxelles
Téléphone : +32 (0)2 548 32 11
Fax : + 32 (02) 513 20 19
iev@iev.be
www.iev.be